

	INTITULE DU POSTE	
	MEDECIN RATTACHE AU DEPARTEMENT DU SPORT DE HAUT-NIVEAU	
	Code RIME (si correspondance) : FP2AFS06	Emploi type RIME (si correspondance) : PROFESSIONNEL(LE) EXPERT(E) MEDICAL(E) OU PHARMACEUTIQUE
Catégorie statutaire ou niveau d'emploi : Contractuel en CDD cat. A	Corps d'appartenance ou de référence : Médecin	Quotité de travail : 50 %
<p>Le Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'un des 17 CREPS composant le réseau national du Ministère des Sports.</p> <p>Il intervient dans les domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du sport de haut niveau, • de la formation aux métiers du Sport et de l'animation, • de l'accueil de stages et de manifestations. <p>Le CREPS accueille les pôles relevant des filières d'accès au sport de haut niveau. Il est le lieu privilégié de la préparation sportives des athlètes mais aussi, grâce aux cursus de formation qui leur sont proposés, de leur future insertion professionnelle.</p> <p>L'établissement est aussi l'opérateur du ministère dans le champ des formations initiales aux métiers du sport et de l'animation socio-éducative, compétence à laquelle s'ajoute celle d'opérateur de droit commun dans le champ de la formation professionnelle continue.</p> <p>www.creps-paca.fr</p>		
<p style="text-align: center;"><u>Localisation du poste :</u></p> <p>CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur – Site d'Antibes</p>		
<p style="text-align: center;"><u>Environnement professionnel :</u></p> <p>Le service médical fait partie du département du sport de Haut-Niveau du site d'Antibes. Ce département a la responsabilité de 150 sportifs dont 40 internes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Missions principales du service : Assurer les consultations et dispenser des soins aux sportifs • Composition et effectif du service (ou département) : 2 médecins, 1 infirmière, 1 secrétaire, 1 psychologue, 3 kinésithérapeutes • Liaisons hiérarchiques : responsable du département, directeur/trice adjoint-e • Liaisons fonctionnelles : responsables et entraîneurs des pôles, coordonnateur de la vie scolaire et de l'internat, assistants d'éducation • Liaisons fonctionnelles externes : parents des sportifs, partenaires médicaux 		
<p style="text-align: center;"><u>Missions et activités principales du poste :</u></p> <p>Le médecin du sport du CREPS Provence Alpes Côte d'Azur, Site d'Antibes sera notamment chargé des missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • assurer les consultations du lundi au vendredi en médecine du sport et traumatologie sportive • délivrer les certificats médicaux de non contre-indication à la pratique sportive en compétition • initier des actions de prévention et/ou d'éducation à la santé à destination des sportifs, des entraîneurs et des 		

cadres techniques

- veiller à l'adaptation des charges d'entraînement, à l'état de santé des sportifs, dans le respect du secret médical et professionnel
- dispenser des soins lorsque l'état de santé des sportifs le requiert
- coordonner une équipe médicale pluridisciplinaire et jouer le rôle d'interface avec l'équipe d'encadrement des structures haut niveau implantées au CREPS (pôles France, pôles espoir, centre de formation...)
- participer aux travaux de recherche, de documentation et de publication de l'établissement dans le domaine médical

Spécificités / Contraintes / Sujétions du poste :

- Application des règles relatives au temps de travail dans la fonction publique et au ministère chargé des sports soit 803,5 heures/an
- Horaires adaptables aux besoins du service

Compétences mises en œuvre :

- **Connaissances techniques :**
 - Connaissance du contexte spécifique du sport de haut niveau
 - Spécialité médecine du sport
- **Aptitudes :**
 - Capacité d'organisation, méthode et rigueur
 - Qualités rédactionnelles et relationnelles
 - Aptitude au travail en équipe
 - Capacité d'écoute et de dialogue

Conditions de recrutement :

Le poste est à pourvoir à compter du 16 août 2021 en contrat CDD avec possibilité de renouvellement par année scolaire sur une quotité de travail à 50% (temps incomplet).

Le salaire proposé sera basé sur la grille de la fonction publique, en fonction de l'expérience.

Les candidatures sont à transmettre par voie électronique à :

- Véronique Sauvageot, directrice adjointe du site d'Antibes : veronique.sauvageot@creps-paca.sports.gouv.fr
- Anne KEMPF, responsable du département Haut Niveau du site : anne.kempf@creps-paca.sports.gouv.fr
- Tenir copie au service des ressources humaines : srh-infos@creps-paca.sports.gouv.fr